

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 68 Stages pédagogiques 3			
Code	PEGH3B68SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Danièle DEBIEVE (daniele.debieve@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) HELHa Loverval Nathalie DEGOSSERIE (nathalie.degossérie@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE correspond à la situation d'intégration des stages dans laquelle l'étudiant est appelé à mobiliser la plupart des compétences et capacités développées au sein de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses

- préjugés, ses émotions
- 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
- 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant :

- 1) Mobilisera les ressources de la langue orale et écrite dans le respect des normes dans les préparations de cours, les documents élèves ou toute autre situation de communication vécue dans le cadre du stage. (1.1)
- 2) Mobilisera un langage non verbal adapté aux circonstances et à la conduite de la classe (1.2)
- 3) Installera une relation saine d'écoute bienveillante et de respect des apprenants (2.1 , 7.2)
- 4) Utilisera judicieusement et respectera les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement- apprentissage.(2.2)
- 5) Respectera le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- 6) Remettra en question son attitude et ses pratiques et, par voie de conséquence, formulera oralement et par écrit en situation d'évaluation des stages une réflexion rétrospective sur toutes les dimensions de la prise en charge du stage, en faisant preuve de capacités d'analyse favorisant le développement professionnel ultérieur.
- 7) Modifiera toute activité préparée et/ou vécue en classe suite à l'analyse réalisée, ce, en coopération avec les maîtres de stage et enseignants de la HE (3.2, 3.3, 4.1, 4.3, 4.4)
- 8) Choisira adéquatement les documents pédagogiques et les analysera de manière approfondie en justifiant ses choix. (4.5)
- 9) Mobilisera à bon escient les ressources matérielles à disposition et/ou conçues lors du vécu des activités d'enseignement-apprentissage (tableau classique, rétroprojecteur, TBI, matériel didactique,...) (4.5)
- 10) Maîtrisera et intégrera les contenus disciplinaires enseignés ainsi que les concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités préparées et vécues en classe. (5.2, 5.4)
- 11) Fournira des préparations écrites pertinentes, personnelles documentées et complètes relatives à chaque intervention.
- 12) Mettra en œuvre, conduira et régulera, sur base des compétences du programme explicitées dans les préparations, des situations d'apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section en variant les procédés

méthodologiques, en adaptant les contenus au niveau des élèves, en stimulant l'activité de tous, en communiquant les objectifs et en construisant les synthèses avec les élèves sur base de leurs découvertes. (5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5)

13) Identifiera les éléments significatifs et pertinents d'une situation d'enseignement-apprentissage menée par tout professionnel sur le lieu de stage et mettra en œuvre les gestes professionnels identifiés . (6.4)

14) Gèrera le groupe-classe et l'ambiance de travail dans leurs dimensions disciplinaire et relationnelle ; en suscitant la motivation des élèves, notamment, par les encouragements, en respectant le statut de l'erreur et en faisant preuve de tolérance vis-à-vis de leurs démarches (7.1, 7.2, 7.4)

15) Pratiquera l'évaluation formative de tous les élèves durant les activités par une observation efficace et par des interventions judicieuses (6.6)

16) Collaborera avec tous les partenaires en faisant preuve de disponibilité, d'adaptabilité, de réceptivité, d'esprit positif et d'éthique professionnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEGH2B35SH

Corequis pour cette UE : PEGH3B67SH

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH3B68SHA Stages pédagogiques

300 h / 18 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 180 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH3B68SHA Stages pédagogiques

180

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	22_PEGH3B68SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant doit mobiliser l'ensemble des compétences professionnelles. Celles-ci sont évaluées lors des visites de stage en respectant les paliers définis (voir document annexe avec paliers et indicateurs)

Comme en deuxième année, les stages sont des activités pratiques en situation réelle. En dernière année, même s'il est encore aidé et guidé par ses professeurs et maîtres de stage, l'étudiant doit prouver, non seulement qu'il est capable de préparer et mettre en œuvre de façon autonome une suite d'activités d'apprentissage, mais également de faire une analyse critique de son enseignement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dix semaines réparties en trois stages effectués dans les écoles libres du Hainaut Occidental dans l'enseignement de transition et dans l'enseignement de qualification. Ces stages sont précédés d'une journée d'observation centrée sur la « conduite de classe » et peuvent se réaliser dans n'importe quelle discipline. Le dernier stage fournit l'occasion d'aller enseigner sur un terrain professionnel spécifique tel que l'enseignement spécialisé, CEFA, etc. (excepté pour les étudiants de langues modernes qui doivent effectuer ce stage en primaire)

Démarches d'apprentissage

Au cours des semaines précédant les stages, l'étudiant rencontre ses maîtres de stage afin de recevoir les directives de travail. Dans la préparation de ses stages, l'étudiant est aidé par ses différents professeurs (professeurs de didactique des disciplines, professeur de pédagogie, maître de formation pratique) ainsi que par ses maîtres de stage.

Tout au long du stage, le stagiaire reçoit aides et conseils qui l'aideront à affiner sa conception et sa pratique de l'enseignement et à ajuster celles-ci aux caractéristiques du terrain.

Au cours des stages de 3ème année, les étudiants ont l'occasion de tester les travaux didactiques élaborés dans le cadre de leur travail de fin d'études. Ils doivent également s'autoévaluer régulièrement et consigner leur analyse dans leur carnet de bord. Afin de poursuivre le développement de leur analyse réflexive, les étudiants sont amenés à se filmer en stage. Ces films doivent être réalisés lors du premier stage de manière à pouvoir être exploités lors des AFP.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement à la préparation de la part des enseignants de la Haute Ecole

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports sont disponibles sur Moodle dans le cours "organisation de stages AESI"

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation formative est assurée par les maîtres de stage et les enseignants de la Haute Ecole. L'évaluation certificative est assurée par les enseignants de la Haute Ecole.

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%. Les stages ne pourront être effectués que si l'étudiant a participé activement (notamment en réalisant l'ensemble des travaux demandés) à l'ensemble des activités d'apprentissage AFP. En cas d'absences injustifiées lors des AFP, le stage ne pourra être effectué par l'étudiant et sera considéré comme non présenté. Au cas où l'étudiant ne présente pas une farde de préparations en ordre (lors du contrôle de farde préalable à chaque stage) comprenant au minimum la première semaine totalement prête, les enseignants de la HE peuvent, selon leur appréciation, lui refuser l'accès au stage et octroyer de facto un échec à l'UE.

La note est fixée sur base du document "Attribution de la cote de stage" posté sur connected

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 180

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).